

LA LETTRE HEBDO DES MARCHÉS FINANCIERS

SEMAINE DU 27 JUIN 2022

Le Récap' de la semaine

► Une semaine encore marquée par **une forte volatilité sur les marchés financiers** en réaction notamment à l'audition du président de la Fed, J. Powell, devant la commission bancaire du Sénat américain au cours de laquelle il a rappelé **le besoin impérieux de stabiliser les prix** tout en reconnaissant que les mesures pour y parvenir sont **susceptibles de provoquer un net ralentissement de la croissance économique** et une **forte augmentation du chômage**.

► Ces commentaires ont soutenu les marchés obligataires américains, entraînant **une nette détente des rendements** à l'instar du taux à 10 ans, brièvement repassé sous son support de 3%. Certains intervenants estiment désormais qu'une action forte et rapide de la Fed pourrait raccourcir l'actuel cycle de hausses des taux. **Le repli des rendements s'est diffusé, et même accentué sur les marchés de taux de la zone euro en raison de statistiques économiques décevantes.**

► C'est notamment le cas de **l'indice PMI des directeurs d'achat, qui a reculé de trois points en juin, à 51,9, son plus bas niveau depuis 16 mois**. La détérioration de l'activité s'explique par la hausse du coût de la vie et des inquiétudes sur l'avenir qui se répercutent sur la demande de biens et de services. **La situation pèse également sur le moral des entreprises dont les perspectives à 12 mois reviennent à leur niveau d'octobre 2020**. La publication des résultats de l'enquête a précipité le repli du taux à 10 ans allemand à **1,4%** et réduit les anticipations de hausses des taux directeurs.

► La stabilisation des marchés de taux nettement en deçà de leurs points hauts a contribué au **rebond marqué des marchés actions**, qui fait suite à une période de fort repli. **Le mouvement a plus particulièrement concerné les valeurs de croissance défensives dans les secteurs de la santé et de la consommation de base ou encore certaines valeurs de la tech**. A l'inverse, les sociétés cycliques n'en n'ont pas profité tout comme les sociétés liées aux matières premières dont les cours chutent lourdement en répercussion de la correction des prix des métaux industriels, pénalisés par un ralentissement de la demande.

► Victime du contexte inflationniste, **le secteur de la distribution recule désormais de 34% depuis le début de l'année**, évoluant de nouveau sur ses points bas de mars 2020.

Les Performances

ACTIONS (points)	24/06/2022	Evolution depuis	
		1 semaine	début d'année
CAC 40	6 073	3,2%	-15,1%
EURO STOXX 50	3 533	2,8%	-17,8%
S&P 500	3 912	6,4%	-17,9%
NASDAQ	11 608	7,5%	-25,8%
FOOTSIE 100	7 209	2,7%	-2,4%
NIKKEI 225	26 492	2,0%	-8,0%
MSCI EM	1 011	0,7%	-17,9%
MSCI WORLD	2 619	5,4%	-18,9%
TAUX (%) & VARIATION (points de base)			
ESTER	-0,58	0	1
EURIBOR 3M	-0,22	-5	35
OAT 10ANS	1,97	-23	178
BUND 10ANS	1,44	-23	162
T-NOTE 10ANS	3,12	-11	161
DEVICES & MATIERES PREMIERES (\$)			
EUR / USD	1,06	0,6%	-7,1%
OR	1 827	-0,8%	0,3%
BRENT	112,7	-0,4%	44,5%

Le Chiffre
152 milliards

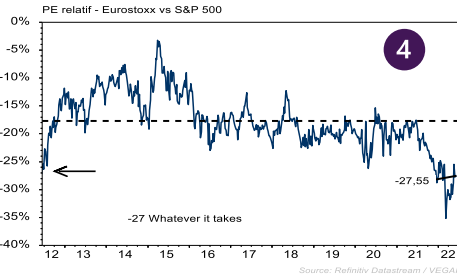
C'est, en euros, **l'endettement net cumulé des entreprises du CAC 40 (hors banques, assurances et foncières) à la fin 2021** selon une étude sur le profil financier du CAC 40 publié par EY. Au plus bas depuis au moins 15 ans, la dette retraitée de la trésorerie a reculé de 19% par rapport à 2020 et de 42% par rapport au point haut de 2008, se situant même en dessous des 158 milliards d'euros de bénéfices réalisés en 2021. Le désendettement n'a pas empêché ces mêmes entreprises de verser un montant record de dividendes (57 milliards) tout en augmentant leurs investissements (+16% par rapport à 2020) et leurs dépenses de fusions-acquisitions (+60%).

LE FOCUS DE LA SEMAINE : OÙ SE SITUENT LES VALORISATIONS DES MARCHÉS ACTIONS ?

Etats Unis



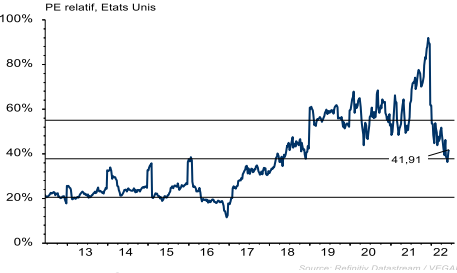
Décote de valorisation zone Euro - Etats Unis



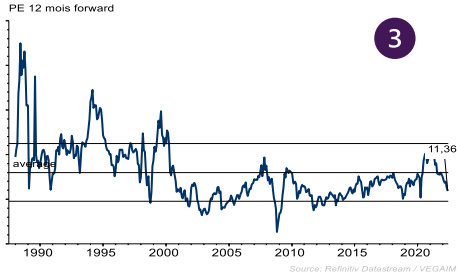
Zone Euro



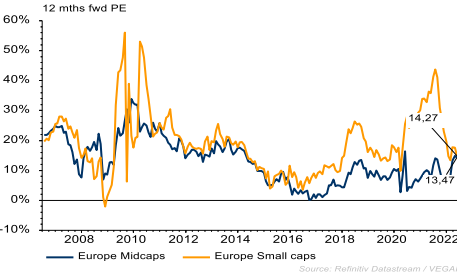
Prime Growth vs Value



Emergents



Europe SMID relative valuation



► Au 22 juin, les marchés d'actions de la zone euro (2) et des pays émergents (3) évoluaient en dessous de leur valorisation moyenne de long terme, telle que mesurée par le ratio cours/bénéfices à 12 mois (PE), tandis que les marchés américains (1) se situaient encore légèrement au dessus.

► Après avoir atteint un point bas en début d'année, la décote de valorisation des grandes capitalisations européennes par rapport à leurs homologues américaines (4) s'est réduite autour de 28%, un niveau toujours très en deçà de la moyenne historique de 17%.

► La prime de valorisations des actions de croissance par rapport aux actions décotées (5) s'inscrit sur une tendance baissière depuis fin 2021, évoluant néanmoins bien au-dessus des niveaux observés avant 2018.

UNE GESTION À LA UNE : LA DÉLÉGATION DE GESTION BY VEGA IM, UN SERVICE RESPONSABLE



Les solutions de délégation de gestion de VEGA IM relèvent de l'article 8 du règlement SFDR*

SERVICE DE
GESTION DÉLÉGUÉE

ORIENTATIONS
DE GESTIONS

GESTION SOUS
MANDAT PROFILÉE

*A l'exception principalement des profils modérés actions, modérés taux et performance absolue, et hors gestion sous mandat personnalisée.

Règlement SFDR

En vigueur depuis le 21 mars 2021, cette réglementation européenne définit notamment la nature des informations à communiquer par les gestionnaires d'actifs sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion de leur produit financier. Les informations à communiquer varient selon la classification du produit.



Classification « Article 8 »

Cette catégorie regroupe tous les produits financiers qui intègrent des critères ESG à leur processus d'investissement et promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant poursuivre un objectif d'investissement durable. Ils se distinguent ainsi des produits classifiées Article 6 (ou sans classification) ou Article 9.



RDV sur le
site internet
de VEGA IM

Pour en savoir plus sur la prise en compte des aspects sociaux et environnementaux par les gestions de VEGA IM :



Pour accéder à toutes nos publications et tout savoir sur nos expertises de gestion, rendez-vous sur www.vega-im.com

VOS CONTACTS CHEZ VEGA INVESTMENT MANAGERS



Joëlle Bohbot - 01 58 19 29 35 - joelle.bohbot@vega-im.com
Philippe Vanicatte - 01 58 19 33 18 - philippe.vanicatte@vega-im.com
Stefano Lettieri - 01 58 19 29 47 - stefano.letteri@vega-im.com
Eric Decourval - 01 58 19 29 36 - eric.decourval@vega-im.com
Vincent Thuel - 01 58 19 88 08 - vincent.thuel@vega-im.com
Pierre-Marie Le Bihan - 01 58 19 73 78 - pierre-marie.lebihan@vega-im.com
Jean-Baptiste Chambert - 01 58 19 29 34 - jean-baptiste.chambert@vega-im.com
José Castro - 01 58 19 43 17 - jose.castro@vega-im.com
Romain Ringuet - 06 09 51 58 57 - romain.ringuet@vega-im.com

AVERTISSEMENTS

Ce document est destiné aux clients non professionnels et est produit à titre purement indicatif.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par VEGA INVESTMENT MANAGERS. Néanmoins, VEGA INVESTMENT MANAGERS ne saurait en garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude. Les informations relatives aux OPC dont les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale de l'OPC tel que le 'Document d'Information Clé pour l'Investisseur' (DICI) disponible sur le site internet : www.vega-im.com. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, le document "Information clé pour l'investisseur", dont vous devez prendre connaissance, devra vous être remis. Il est disponible auprès de votre conseiller financier ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. VEGA Investment Managers ne saurait être tenu responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur le site internet : <http://www.vega-im.com/fr-FR/A-propos-de-VEGA-Investment-Managers/Informations-reglementaires>. Ce document ne peut faire l'objet de copies qu'à titre d'information, la copie étant réservée au seul usage privé. Il ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers ou en partie, sans le consentement écrit préalable de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans un FCP dépend de la situation personnelle de chaque porteur. Pour le déterminer, chaque porteur devra tenir compte de son patrimoine personnel, de la réglementation qui lui est applicable, de ses besoins actuels et futurs sur l'horizon de placement recommandé mais également du niveau de risque auquel il souhaite s'exposer. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment son patrimoine afin de ne pas l'exposer uniquement aux seuls risques de cet OPC. Il est recommandé à toute personne désireuse de souscrire des parts d'un OPC de contacter son conseiller habituel, préalablement à la souscription pour bénéficier d'une information ou d'un conseil adapté à sa situation personnelle.

VEGA Investment Managers

115, rue Montmartre, CS 21818 75080 Paris Cedex 02

Tél. : +33 (0) 1 58 19 61 00 - Fax : +33 (0) 1 58 19 61 99 - www.vega-im.com

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1 957 688,25 euros - 353 690 514 RCS Paris

TVA : FR 00 353 690 514 Société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

sous le numéro GP 04000045 Siège social : 115, rue Montmartre 75002 PARIS